

INFORMATIONS IDENTIFICATION

(Tableau obligatoire)

NOM ADHÉRENT :

N° ADHÉRENT :

--	--	--	--	--	--

IDENTIFICATION DU DOSSIER COMPTABLE		Réponse
Forme juridique		
Code Activité de la famille comptable		
Code Activité Libre		
IDENTIFICATION DE L'ÉDITEUR ET DU LOGICIEL COMPTABLE		
Nom de l'éditeur		
Nom du logiciel comptable qui a produit la déclaration fiscale		
Référence du logiciel comptable (numéros de version et de révision)		
PÉRIODE		
Date de début exercice N		
Date de fin exercice N		
Date d'arrêt provisoire		
MONNAIE		
Monnaie		
Situation au regard de la TVA :		
(1) Recettes exonérées en totalité de TVA		
(2) Recettes en franchise de TVA en totalité		
(3) Recettes soumises en totalité à TVA		
(4) Recettes soumises partiellement à TVA		
Si (4) : coefficient de déduction (en %)		
DÉCLARATIONS RECTIFICATIVE		
Tableaux fiscaux uniquement (1) OUI (2) NON		
ADHÉRENT SANS CONSEIL		
Identification de l'entreprise adhérente		
Je soussigné (e),		
ATTESTATION		
atteste que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale en vertu d'une attestation fournie par l'éditeur du logiciel. *		

* Si cette case est cochée, cela dispense de fournir au CGA une attestation de conformité du FEC (détention de l'attestation fournie par l'éditeur).

INFORMATION GÉNÉRALES

(Tableau obligatoire)

NOM ADHÉRENT :

N° ADHÉRENT :

Renseignements divers	Réponse	
L'adresse personnelle de l'adhérent (personne physique) est-elle identique à son adresse professionnelle ? (1) Oui - (2) Non - (3) Non applicable		
Statut du conjoint dans l'entreprise : (Personnes morales à plusieurs associés non concernées) (1) Collaborateur - (2) Salarié - (3) Associé - (4) ne travaille pas dans l'entreprise - (5) sans Conjoint		
Si conjoint salarié dans l'entreprise, montant brut de la rémunération (Personnes morales à plusieurs associés non concernées)		
Y-a-t-il d'autres sources de revenus dans le foyer ? (1) Oui - (2) Non (Personnes morales à plusieurs associés non concernées)		
Si le compte de l'exploitant (personne physique) est débiteur à la fin de l'exercice et la présence de frais financiers : y a-t-il eu réintégration des charges financières ? (1) Oui - (2) Non - (3) non justifié après calcul du solde moyen annuel du compte de l'exploitant - (4) non applicable		
Réduction d'impôts pour frais de tenue de comptabilité applicable : (1) appliquée - (2) renonciation - (3) non applicable	(1)	
Si présence des cotisations loi Madelin : le calcul de la partie déductible a-t-il été fait ? Oui et < au plafond - (2) Non - (3) Oui et plafonnement	(1)	
Situation écoulement de stocks (viticulteur uniquement) : (1) Oui - (2) Non		
Bailleur à métayage : (1) Oui - (2) Non		
Existe-t'il de la production biologique sur l'exploitation : (1) Oui - (2) Non		
Si production biologique, est-elle totale ou partielle ? (1) Totale - (2) Partielle		
Si l'adhérent a cessé son activité : - date de la cessation (*) - motif de la cessation (*) (1) vente - (2) vente avec départ en retraite - (3) départ en retraite sans reprise (4) arrêt sans reprise - (5) transformation juridique - (6) reprise par le conjoint - (7) décès		
L'adhérent, domicilié en France, a-t'il perçu des revenus professionnels NON SALARIÉS de source étrangère ? (**) (Personnes morales à plusieurs associés non concernées) : (1) Oui - (2) Non		
Jeunes agriculteurs : date d'inscription en comptabilité de la subvention		
Y a-t'il des véhicules de tourisme inscrits à l'actif du bilan ? (1) Oui - (2) Non		
Si (1) :		
Désignation	Montant de l'acquisition	
Autres données chiffrées de l'exercice		
Montants		
Apports en compte de l'exploitant (ou en compte courant pour les sociétés)		
Emprunts contractés à moyen et long terme		
Immobilisations : virements de compte à compte (RSI uniquement)		
Pour les sociétés IR / IS dont les cotisations MSA des associés ne sont pas comptabilisées en charges (déduction sur la déclaration 2042) :		
- montant des cotisations MSA obligatoires		
- montant des cotisations sociales facultatives		
Autres données chiffrées de l'exercice	Quantité / Choix liasse	Montants
Total des aides découplées (PAC)		
Primes couplées animales		
(1) FF(RN) ou EB (RS) - (2) FW (RN) ou EL (RS)		
Primes couplées végétales		
(1) FC(RN) ou EA (RS) - (2) FW (RN) ou EL (RS)		
Faits significatifs, particuliers ou exceptionnels ayant une incidence sur l'analyse des comptes ou sur le contrôle de cohérence des comptes		

(*) En cas de **cessation d'activité**, ne pas omettre de renseigner la **date** et le **motif de la cessation** (incidence sur l'étude du traitement des plus-values dans le dossier). (Si une date saisie alors un motif doit être renseigné).

(**) Ne concerne que "les revenus de source étrangère provenant d'un Etat membre de l'Union Européenne, ou d'un autre Etat partie à l'accord s l'Espace économique européen ayant conclu avec la France une convention d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'éva: fiscale".

RENSEIGNEMENTS FISCAUX

NOM ADHÉRENT :

N° ADHÉRENT :

--	--	--	--	--	--	--	--

Néant

TRANSFERT DE CHARGES, DÉDUCTIONS COMPTABLES, RÉINTÉGRATIONS FISCALES DES CHARGES MIXTES					ET
DÉDUCTIONS FISCALES dont plus values exonérées					
Libellés	(Racine de compte concerné)	Montant			
		Transfert de charges	Neutralisé comptablement	Réintégré fiscalement	
CHARGES MIXTES					
Véhicule (carburant, assurance, entretien...)					
Habitation					
dont taxe foncière	Cpte : 63512				
Autres dépenses liées à l'habitation					
PRÉLÈVEMENTS EN NATURE					
Autoconsommation	Cpte : 601				
Marchandises	Cpte : 607				
Matières premières					
Fournitures consommables et charges externes					
Si pas d'autoconsommation : raisons					
RÉMUNÉRATIONS					
Salaires	Cpte : 641				
dont indemnités journalières des salariés					
Charges Sociales sur salaires	Cpte : 645				
Cotisations Sociales personnelles de l'exploitant	Cpte : 646				
Rémunération du conjoint					
Rémunération de l'exploitant et/ou gérant	Cpte : 644				
Rémunération des associés non gérants					
IMPOTS ET TAXES					
CSG non déductible	Cpte : 637				
FRAIS FINANCIERS					
Intérêts sur emprunts à moyen et long terme	Cpte : 6611				
Intérêts sur crédits à court terme	Cptes : 661 - 6611				
AUTRES					
Amendes					
Frais de tenue de comptabilité et d'adhésion à un OGA					
(2/3 des dépenses dans la limite de 915 €)					
Amortissements excédentaires des véhicules de tourisme					
Divers :					
(à préciser)					
(à préciser)					
TVA REVERSÉE SUR CHARGES MIXTES					
DÉDUCTIONS FISCALES				Montant déduit	
Plus-values					
Article du CGI permettant l'exonération :					
- 151 septies					
- 151 septies A					
- 151 septies B					
- 238 quinquies					
- Autres :					
(à préciser)					
(à préciser)					
Plus-value court terme différée					
Plus-value nette à long terme imposée au taux de 12,8 %					
DPA (Montants)					
DPA de l'exercice : Montant					
DPA utilisé dans l'exercice : Montant					
DPA réintégré au terme des 7 ans : Montant					
Intérêt de retard sur DPA : Montant					
Avez-vous pensé à réintégrer les DPI et les DPA au terme des 5 et 7 ans ? (1) Oui - (2) Non					
DPI (Montants)					
DPI de l'exercice : Montant					
DPI utilisé dans l'exercice : Montant					
DPI réintégré au terme des 5 ans : Montant					
Intérêt de retard sur DPI : Montant					
Autres déductions fiscales :					
(à préciser)					
(à préciser)					

CORRECTION FIN D'EXERCICE										
Compte de régularisation fin d'exercice (N)										
4181	- Clients Factures à établir									
4198	+ Avoirs à établir									
4687	- Produits à recevoir									
487	+ Produits constatés d'avance									
si TVA sur encaissements										
410 à 4164	- Créances clients									
4191 - 4196 - 4197	+ Avances clients									
	- Effets escomptés non échus									
	+/- Autres									
AUTRES CORRECTIONS										
654 - 6714	- Créances irrécouvrables									
	+/- régularisation (N-1) en base									
	Base HT taxable									
	Base HT déclarée									
	Ecart en base (à justifier)									
	TVA à régulariser									
	Soldes des comptes TVA à la clôture	Soldes	Exo	Taux %						
4457	TVA collectée									
4455	TVA à décaisser									
44567	Crédit de TVA									
445 (souvent 4487)	TVA à régulariser									

Commentaires, remarques, précisions de toutes natures :

Régularisation de la TVA collectée de l'exercice portée sur les déclarations de l'exercice suivant

Date de la déclaration :

Montant :

TVA DÉDUCTIBLE

Renseignements généraux concernant la TVA

Montant HT des acquisitions d'immobilisations ouvrant droit à TVA récupérable :

- (1) Il est préconisé que l'ordre d'affichage des taux de TVA dans le tableau soit décroissant. Les taux à zéro ne sont pas acceptés
- (2) Cette partie peut contenir les informations suivantes : Productions d'immobilisations, Cessions d'immobilisations, Transferts de charges, etc...
- (3) Régularisations positives ou négatives des bases concernant l'exercice précédent



Nom de l'adhérent :

Exercice : du

au

Code	Libellés	Réponses
ECV01	Raisons particulières justifiant l'importance des prélèvements	
ECV02	Les provisions ou régularisations des cotisations de l'exploitant en fonction	
ECV03	L'entreprise est-elle à jour du paiement de ses cotisations fiscales et	
ECV04	L'entreprise est-elle à jour du paiement de la TVA collectée ?	
ECV05	L'entreprise a-t-elle subi un contrôle fiscal au cours de l'exercice ?	
ECV06	Dettes à plus d'un an	
ECV07	Justifiez les constructions sans terrains : (1) constructions sur sol d'autrui -	
ECV08	Y a-t'il un véhicule de tourisme ?	
ECV09	Précisez la date d'acquisition	
ECV10	Précisez le prix d'acquisition	
ECV11	Précisez le nombre de grammes de CO2	
ECV12	Autres faits marquants	

**MODE DE FAIRE VALOIR
DE TRAVAIL DES SALARIÉS -
D'ŒUVRE DE L'EXPLOITATION - S.A.U.**

**DURÉE
MAIN**

Tableau obligatoire

Mode de faire valoir	
	En ha
Terres en propriétés inscrites au bilan	
Terres en propriétés non inscrites au bilan	
Option pour l'inscription dans le patrimoine privé en E/I :	(1)
Oui - (2) Non	
Fermage (UW tableau 2151 ter N - HE tableau 2139 BN)	
Mise à disposition de terres par les associés de la société	
Métayage (UX tableau 2051 ter N - HF tableau 20139 BN)	
	En nombre d'heures par an
Permanents	
Temporaires	
Saisonniers	
Apprentis	
Main d'œuvre de l'exploitation	
	En ETP
Chefs d'exploitation (exploitant/exploitante), Entreprise individuelle	
Associés exploitants	
Associés non exploitants	
Aides familiaux	
Effectif conjoint	
Surface Agricole Utile	
S.A.U. (en ha avec 2 décimales)	

PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS

Tableau obligatoire

Entreprises décelées en difficulté	Réponses
Entreprise en difficulté : (1) oui - (2) non Si (1), compléter les informations ci-dessous,	
Pérennité de l'entreprise, natures des difficultés à préciser : (exemple : chute de chiffres d'affaires, baisse sensible de la marge, prélèvements supérieurs au résultat, découvert bancaire chronique, autres motifs, etc,...)	
Existe-t-il un projet de : (1) cession d'entreprise - (2) transformation en société - (3) transmission (4) cessation d'activité - (5) procédure collective	
Ouverture d'une procédure collective : (1) non - (2) conciliation avec accord homologué (3) sauvegarde (4) redressement judiciaire - (5) liquidation judiciaire	
Analyse patrimoniale : les immeubles d'exploitation sont-ils détenus : (1) en pleine propriété - (2) dans le patrimoine privé - (3) en location	